



**BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA**

**COMMISSION DE SUPERVISION BANCAIRE ET FINANCIÈRE**

# **REFORME DE LA SUPERVISION DU SECTEUR DES ASSURANCES A MADAGASCAR**

**Réunion du GCAF**

**17 mars 2022**

# SOMMAIRE

---

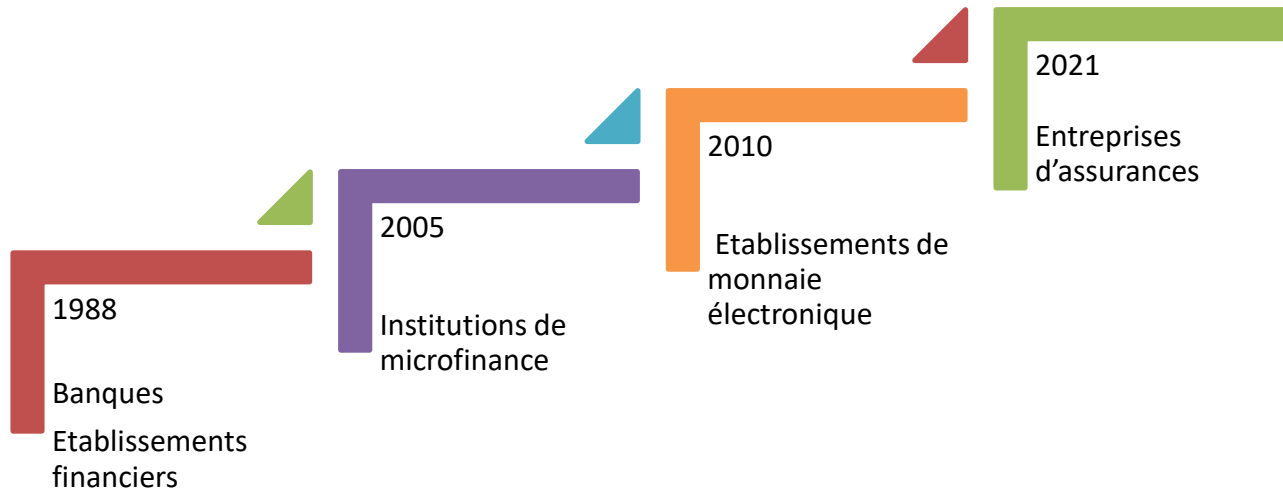
1. PRESENTATION DE LA CSBF (Commission de Supervision Bancaire et Financière)
2. REFORME DE LA SUPERVISION DU SECTEUR DES ASSURANCES
3. PRINCIPAUX DEFIS

# 1. PRESENTATION DE LA CSBF

---

## 1.1. Historique

### Evolution des entités supervisées



## 1.2. Mission principale

---

- CSBF depuis 2021

Autorité de supervision et de résolution :

→ Prestataires de services bancaires (PSB)  
Loi n° 2020-011 du 1<sup>er</sup> septembre 2020

→ Prestataires de services d'assurance (PSA)  
Loi n° 2020-005 du 1<sup>er</sup> septembre 2020

## 1.3. Etablissements supervisés

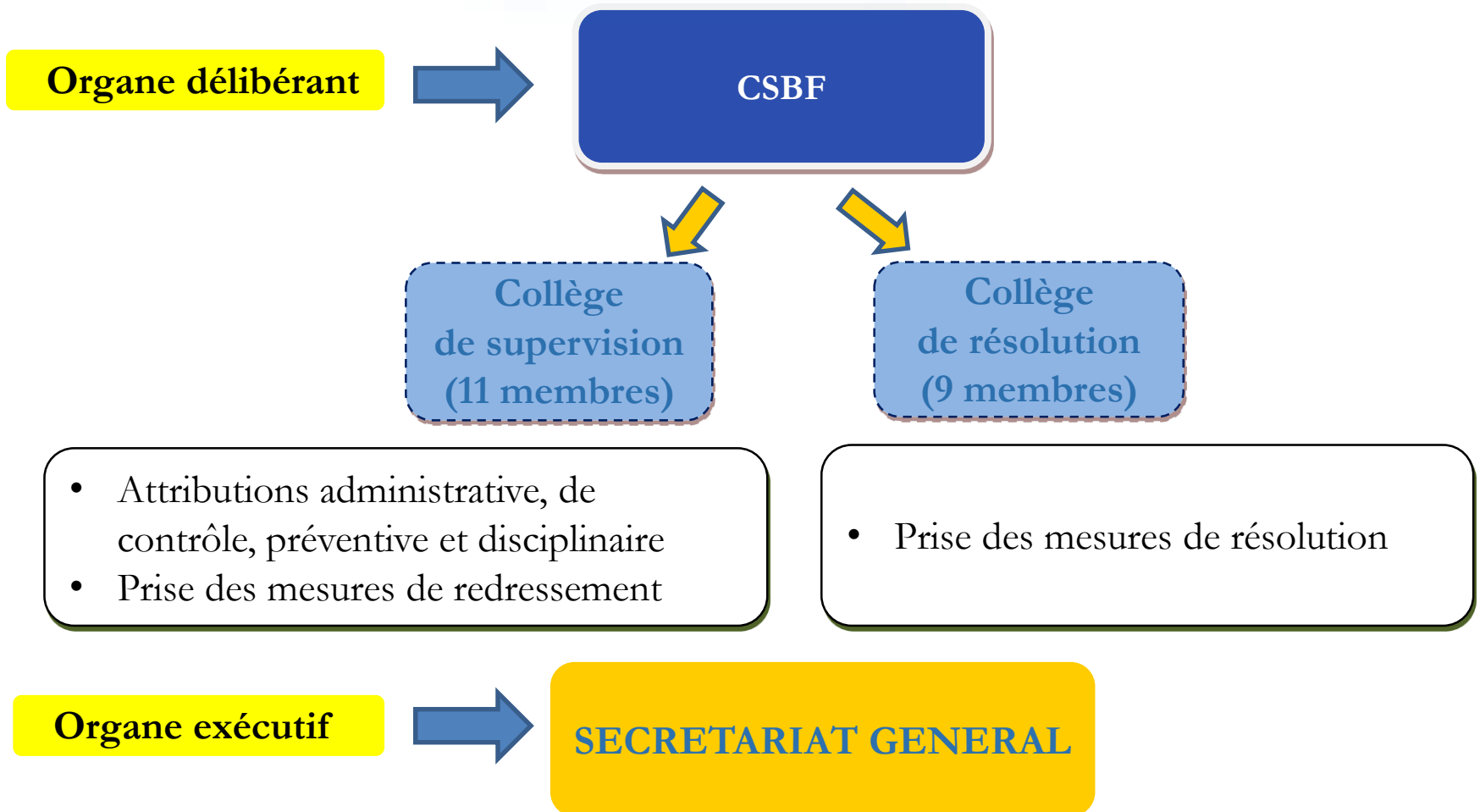
N°	Type d'établissement supervisé	Nombre
<b>Prestataires de services bancaires (PSB)</b>		
1	Banques	12
2	Etablissements financiers (EF)	3
3	Institutions de microfinance (IMF)	16
4	Autres prestataires de services bancaires <sup>1</sup>	28
<b>Prestataires de services d'assurance (PSA)</b>		
1	Entreprises d'assurance ou de réassurance (EA ou ER)	5
2	Intermédiaires d'assurance ou de réassurance (IAR)	25

<sup>1</sup> Etablissements de monnaie électronique, intermédiaires d'opérations bancaires, bureaux de change

## 1.4. Attributions de la CSBF

- **Autorité administrative** : délivrance d'agrément et d'autorisation préalable des PSB et PSA
- **Autorité de réglementation** : définition des règles prudentielles, non-prudentielles dont la protection des consommateurs, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- **Autorité de contrôle** : contrôle du respect par les PSB et PSA de la réglementation qui leur sont applicable (contrôle permanent et contrôle sur place)
- **Autorité disciplinaire** : prise de sanctions disciplinaires et/ou pécuniaires
- **Autorité de résolution** : prise de mesures et d'actions de prévention en vue de préserver la solidité financière, prise de mesures de résolution

## 1.5. Organisation et fonctionnement de la CSBF





## 2. REFORME DE LA SUPERVISION DU SECTEUR DES ASSURANCES

---

### 2.1. Indicateurs de l'inclusion financière

Adultes assurés	8%
Adultes non assurés	92%
Adultes n'ayant pas assez de de connaissance sur l'assurance	20%

### 2.2. Taux de pénétration par rapport au PIB

Années	2016	2017	2018	2019	2020	<i>Evolution 2019/2020</i>
Taux	0,65%	0,63%	0,60%	0,59%	0,47%	-0,12%

## 2.3. Vision et axes stratégiques

« Secteur des assurances solide et résilient favorisant l'inclusion financière »

- ❑ Axe 1 – Promouvoir la stabilité et la solidité du secteur des assurances
- ❑ Axe 2 – Moderniser et développer le secteur des assurances
- ❑ Axe 3 – Créer un cadre de protection approprié des EA et des consommateurs

AXES STRATEGIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS
<b>Axe 1</b> <b>Promouvoir</b> <b>la stabilité et la solidité</b> <b>du secteur des assurances</b>	1. Améliorer le cadre institutionnel du secteur des assurances	<b>1.1 Mettre en place une autorité de contrôle indépendante des EA</b>
		1.2 Elargir les attributions de l'autorité de supervision
		1.3 Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de supervision (SBR)
		<b>1.4 Renforcer la gouvernance des EA</b>
		1.5 Favoriser la transparence financière
		1.6 Mettre en place une infrastructure financière
		1.7 Favoriser la coopération nationale et internationale
	2. Mettre en place un cadre de résolution de crise	<b>2.1 Renforcer les pouvoirs de la CSBF en matière de prévention, de redressement et de résolution de crise</b>
	3. Créer un filet de sécurité	<b>3.1 Créer un fonds de garantie des assurés</b>
<b>Axe 2</b> <b>Moderniser et développer</b> <b>le secteur des assurances</b>	1. Contribuer au développement économique	<b>1.1 Recadrer le paysage du secteur des assurances en élargissant les acteurs et les canaux de distribution</b>
		<b>1.2 Diversifier les activités d'assurance compte tenu des innovations technologiques</b>
	2. Favoriser l'inclusion financière	2.1 Sensibiliser le public sur les produits d'assurance
		2.2 Prendre des mesures fiscales favorables au développement du secteur
<b>Axe 3</b> <b>Créer un cadre de</b> <b>protection approprié des</b> <b>consommateurs</b>	1. Accroître la confiance dans le secteur des assurances	1.1 Favoriser la transparence des informations
		<b>1.2 Renforcer l'exercice des droits des consommateurs</b>
		1.3 Exiger l'élaboration des règles d'éthique par les EA
	2. Adopter des politiques de protection des consommateurs	<b>2.1 Élargir les pouvoirs de la CSBF en matière de PDC</b>
		2.2 Faire respecter les valeurs reconnues en matière de PDC
		2.3 Coordonner l'éducation financière au niveau national
		2.4 Assurer l'éducation assurantielle au niveau du système judiciaire

### 2.4. Impacts sur la supervision des assurances

---

- Cadre légal amélioré : loi sur les assurances de 2020 (vs code des assurances de 1999)
- Cadre institutionnel plus adapté (CSBF)
- Cadre opérationnel instauré : unité de contrôle des assurances (UCA) au sein de la CSBF.

#### Travaux en cours :

- Mise en place des textes d'application de la loi sur les assurances
- Renforcement des capacités
- Amélioration progressive de la méthodologie de supervision

### 3. PRINCIPAUX DEFIS

---

## 3.1. Supervision

---

1

SUPERVISION  
DE  
CONFORMITE

2

SUPERVISION  
BASEE SUR  
LES RISQUES

### 3.2. Réglementation (1<sup>er</sup> volet)

---

#### Promouvoir la stabilité et la solidité du secteur des assurances

- Mise en place d'une réglementation conforme aux standards internationaux
- Instauration d'un cadre de résolution de crise et création d'un filet de sécurité afin de limiter notamment les coûts liés aux défaillances des entreprises d'assurance sur l'ensemble de l'économie et de préserver également les intérêts des assurés



### 3.2. Réglementation (2è volet)

---

#### Favoriser l'inclusion financière

- Assurance indicielle (2 projets pilotes, modèle « bac à sable »)
- Assurances obligatoires (assurances de responsabilité civile sur les véhicules à moteurs, de construction, scolaire, des facultés à l'importation, de responsabilité civile professionnelle de la réparation, de la vente et du contrôle de véhicule terrestre à moteur )
- Micro-assurance (développement de la culture assurantielle, complémentarité avec la microfinance...)
- Assurance numérique (contexte favorable : expansion des opérations en monnaie électronique, développement de la connectivité, environnement autorisant les agents de distribution...)

**Merci de votre  
attention !**